



Dès le 19 janvier, lançons la résistance contre la réforme des retraites !

La Première ministre a annoncé, ce 10 janvier 2023, **le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.**

Cette réforme est justifiée par le gouvernement **sur l'argument du déficit, un argument infondé** : le déficit potentiel représente l'épaisseur du trait et nul ne sait vraiment ce que sera l'économie en 2030. En 2022 par exemple il y a un excédent, alors qu'il était prévu un déficit ! Ce que l'on sait par contre, c'est que le potentiel déséquilibre du dispositif, **c'est l'assèchement des cotisations, les multiples exonérations et la précarisation du monde du travail qui l'organise !**

Mais ce que le gouvernement oublie de nous dire, c'est qu'il a mis en avant cette réforme auprès de l'Europe comme un moyen de rétablir les comptes publics. **Il s'agit donc là d'un choix politique de faire payer les salarié.es pour mieux maintenir les avantages fiscaux des entreprises qui pourtant, engrangent des bénéfiques records !**

Cette réforme, si elle aboutit, va toutes et tous nous frapper de plein fouet.

Mais les travailleurs et travailleuses **qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas ou pas suffisamment reconnue et valorisée seront plus particulièrement impacté.es.** Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et **renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes.**

Les agent.es des services et établissements publics de notre pôle ministériel MTECT/MTE/SEM sont, dans ce cadre, pleinement concerné.es. D'autant que :

- l'usure et la fatigue psychique après une carrière chahutée par des réorganisations incessantes, la perte de missions et de sens, la dégradation des conditions de travail ne sont pas reconnues ;
- la pénibilité et l'exposition de nombre de missions spécifiques ne sont toujours pas ou plus reconnues, ni valorisées à leur juste valeur (exploitation des infrastructures, travail de nuit, travail posté, port d'armes...).
- Les agent.es bénéficiant du service actif au titre des conditions d'exercice liées à leurs missions seraient quant à eux concerné.es par un maintien en activité encore plus longtemps, soit deux ans supplémentaires.

D'ores et déjà, 25 % des salarié.es de la catégorie « ouvriers » n'atteint pas l'âge de la retraite ; pire, 5 % des agent.es du pôle ministériel décèdent avant de partir à la retraite

...

Combien demain avec cette réforme ?

Les quelques améliorations évoquées par le gouvernement : mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, **ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement de la durée de cotisation.**

Nos organisations appellent tou.tes les agent.es du ministère de l'Ecologie, avec leurs syndicats, à organiser les assemblées et discussions dans les services et mettre en place les moyens d'action nécessaires pour obtenir le retrait de la réforme.

Cette réforme est injuste et inutile ! Nous vous appelons à vous inscrire massivement dans la première journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 19 janvier et suites qui y seront données.

Si vous êtes d'accord pour travailler 2 ans de plus et augmenter le risque de ne jamais connaître de retraite, ne faites rien...mais soyez certains que si les salarié.es ne s'opposent pas à cette réforme, c'est l'ensemble des réformes libérales voulues par le gouvernement qui seront mises en œuvre !

**SINON C'EST LE MOMENT D'INVESTIR POUR VOTRE AVENIR
ET D'ENTRER EN RESISTANCE !**

**Ne soyez pas résigné.es : rien n'est-jamais joué d'avance
Ensemble, en grève, en actions, en manifestations dès le 19 janvier !**